



NATION UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE



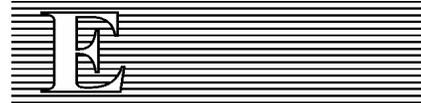
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



UNION AFRICAINE

Septième session du Comité de la sécurité
alimentaire et du développement durable
et
Conférence préparatoire régionale africaine à la
Conférence des Nations Unies sur le
développement durable (Rio+20)

20-25 octobre 2011
Addis-Abeba (Éthiopie)



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CFSSD/7/1/Add.1
Août 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Ordre du jour provisoire annoté



Nations Unies
Département des affaires
économiques et sociales



PNUE
Programme des Nations Unies
pour l'environnement



Jeudi 20 Octobre 2011

1. Ouverture de la réunion

Le Président du Bureau sortant de la sixième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable, représentant de l'Afrique du Sud, présidera la séance d'ouverture. Le représentant de Maurice assumera les fonctions de rapporteur.

Le Président sortant présentera les membres du Bureau et les intervenants de la cérémonie d'ouverture, puis il prononcera une allocution. Celle-ci sera suivie des mots de bienvenue du Secrétaire exécutif de la CEA ou de son représentant et des allocutions des autres orateurs prévus. Ensuite, le représentant du Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie prononcera le discours d'ouverture et déclarera la réunion ouverte.

2. Questions d'organisation

a) Élection du Bureau de la septième session du Comité

Pendant la courte pause qui fera suite à la cérémonie d'ouverture, les chefs de délégation se concerteront en vue d'élire le nouveau Bureau, qui se composera de cinq membres, à savoir un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Ces membres seront élus sur la base d'une répartition géographique équitable couvrant les cinq sous-régions du continent, en tenant compte de la composition des bureaux précédents. Le Président sortant présentera les résultats des consultations et invitera son successeur à prendre sa place sur l'estrade et à prononcer son premier discours. La présidence fera l'objet d'une passation officielle de la part du représentant de l'Afrique du Sud au nouveau Président.

b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Président de la septième session du Comité présentera l'ordre du jour et le programme de travail provisoires et invitera le Comité à les examiner en vue de leur adoption.

Le Président annoncera la mise en place d'un groupe de rédaction à composition non limitée qui travaillera en parallèle avec les sessions plénières pour préparer le projet de déclaration consensuelle de l'Afrique. Le groupe sera présidé par l'un des vice-présidents du Bureau.

3. Introduction et objectifs de la réunion

Le secrétariat donnera un aperçu des objectifs de la réunion, de son organisation et des résultats escomptés, de sorte que le Comité ait une vision commune des travaux à accomplir et des délibérations nécessaires.

4. Examen de la mise en œuvre du programme de travail 2010-2011 relatif au sous-programme de la CEA sur la sécurité alimentaire et le développement durable

Le secrétariat présentera un rapport sur les principales activités menées et les résultats obtenus dans la mise en œuvre du sous-programme sur la sécurité alimentaire et le développement durable pendant l'exercice biennal 2010-2011. L'exposé sera suivi d'un débat. Les questions clés qui seront abordées concerneront les contraintes et les problèmes, les enseignements tirés et les domaines essentiels à privilégier. L'exposé et les discussions devraient permettre de dégager des

orientations claires pour la mise en œuvre du programme de travail du sous-programme pour 2012-2013.

5. Présentation et examen des grands rapports parlementaires

a) Application des décisions du Sommet mondial pour le développement durable: éléments principaux de la quatrième édition du Rapport sur le développement durable en Afrique

Dans le cadre de cette séance, le secrétariat présentera un exposé sur le développement durable en Afrique, à partir de la quatrième édition du Rapport sur le développement durable en Afrique consacrée à la gestion des ressources naturelles de l'Afrique en vue de la croissance et du développement durables. Cet exposé fournira un aperçu de la situation actuelle du développement durable dans la région, à partir d'indicateurs pertinents mettant en exergue les problèmes les plus pressants. Il s'attachera également à montrer la contribution des forêts, de la biodiversité, de la biotechnologie, du tourisme et des montagnes à une croissance soutenue et au développement durable en Afrique. Cette séance devrait permettre la bonne compréhension et l'appréciation d'une part des progrès réalisés en matière de développement durable en Afrique et d'autre part de la contribution des différents secteurs à la croissance et au développement durable de la région.

b) Sécurité alimentaire en Afrique: défis, perspectives et possibilités d'action

Le secrétariat présentera un exposé sur le thème *Sécurité alimentaire en Afrique: défis, perspectives et possibilités d'action*, pour suggérer une révision des fondements, des moteurs et des contenus des politiques africaines en matière de sécurité alimentaire. Cet exposé s'appuiera sur un examen critique des crises alimentaires qu'a vécues la région et des enseignements qui en ont été tirés, y compris de la récente crise alimentaire mondiale et de l'instabilité constante des prix alimentaires à l'échelle internationale. Il s'attachera également à fournir un aperçu critique des facteurs clefs de la mutation des environnements naturel et économique mondiaux, mutation qui va transformer les marchés alimentaires du monde, avec des répercussions majeures pour la sécurité alimentaire en Afrique. Les questions clefs qui seront abordées incluront les évolutions associées au changement climatique, l'investissement étranger direct dans le secteur foncier, la dynamique démographique, le développement des biocarburants, et leur influence pour la sécurité alimentaire et énergétique à l'avenir. L'exposé et le débat devraient permettre la mutualisation de directives et de recommandations pragmatiques relatives aux éléments essentiels et aux instruments régionaux permettant de transposer à plus grande échelle des bonnes pratiques, en tenant compte de possibilités d'actions favorisant la sécurité alimentaire sur le long terme en Afrique.

c) Création de chaînes de valorisation pour les produits agricoles stratégiques en vue de la sécurité alimentaire et du développement durable en Afrique

Le secrétariat présentera un exposé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet sur la création et la promotion de chaînes de valorisation pour les produits agricoles stratégiques en Afrique. Les questions clefs qui seront abordées incluront la nécessité d'harmoniser les politiques nationales agricoles et la mise en place d'organes adéquats pour le commerce des produits agricoles. L'exposé mettra également en exergue le besoin de transformer les structures agricoles africaines; cette transformation nécessite l'élargissement des cadres politiques et stratégiques de manière à y intégrer le secteur agricole, l'industrie agroalimentaire et l'agro-industrie. L'exposé et le débat devraient susciter une plus grande adhésion à l'initiative conjointe CUA/CEA/FAO en matière de chaînes de valeur régionales, et donner lieu à des recommandations avisées sur la bonne mise en œuvre du projet.

Vendredi 21 octobre 2011

6. Présentation et examen des initiatives spéciales

a) Le changement climatique et le développement en Afrique

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat fera un exposé sur l'avancement de l'exécution du programme ClimDev-Afrique, et en particulier sur la mise en place du Centre africain pour les politiques climatiques, du fonds spécial ClimDev et du Groupe spécial sur les changements climatiques et la désertification. L'exposé sera suivi d'un débat, et ils devraient tous deux conduire à une meilleure compréhension du rôle du programme ClimDev-Afrique pour intégrer la gestion des risques climatiques dans les processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions dans tous le continent, les réalisations obtenues dans l'exécution du programme, les difficultés rencontrées et donner lieu à des recommandations concrètes sur l'accélération de la mise en œuvre.

b) L'Initiative sur les politiques foncières

Le secrétariat présentera les principaux messages contenus dans le cadre et les lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique et dans la Déclaration de l'Union africaine sur les questions foncières. L'exposé mettra en exergue les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Déclaration aux niveaux régional et national. Il donnera une vue d'ensemble des processus relatifs aux politiques foncières en Afrique et des activités menées dans le cadre de l'initiative en appui à ces processus. En conclusion, l'exposé mettra en exergue les activités prévues pour la période biennale 2012-2013 dont l'objectif est d'améliorer l'utilisation et la gestion des terres, ainsi que la gouvernance foncière à l'appui du développement économique, de la viabilité de l'environnement et de la réduction de la pauvreté.

7. Réunion des experts de la Conférence préparatoire régionale africaine de Rio+20

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les rapports régionaux sur les objectifs et les thèmes de Rio+20 seront présentés et examinés. Il s'agit du rapport régional de l'Afrique pour Rio+20, du rapport africain sur les cadres institutionnel et stratégique pour le développement durable, du rapport africain sur une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et du rapport africain sur les défis nouveaux et émergents. Une déclaration sur la position des grands groupes africains s'agissant des objectifs et thèmes de la Conférence Rio+20 sera également élaborée. Chaque exposé sur ces rapports sera suivi d'un débat. Les exposés et les débats devraient conduire à des recommandations pragmatiques sur les objectifs et thèmes de Rio+20 afin d'enrichir la Déclaration consensuelle africaine correspondante.

a) Présentation et examen du rapport d'examen régional de l'Afrique pour Rio+20

La CEA fera un exposé sur l'état d'avancement des engagements de développement durable en Afrique. L'exposé fera le point sur les progrès et les réalisations des pays africains dans la mise en œuvre des engagements de développement durable pris depuis la Conférence de Rio, notamment ceux qui figurent dans Action 21, dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21, dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg du Sommet mondial pour le développement durable. L'exposé décrira également les pratiques optimales, les contraintes et défis, ainsi que les enseignements tirés et contiendra des recommandations sur la voie à suivre pour améliorer les progrès de la mise en œuvre.

b) Présentation et examen du rapport africain sur les défis nouveaux et émergents

La Banque africaine de développement (BAD) fera une présentation sur les défis nouveaux et émergents du développement durable en Afrique, en insistant spécialement sur la principale priorité du continent, à savoir l'élimination de la pauvreté et le développement durable. L'exposé donnera des informations sur les défis nouveaux et émergents auxquels le continent doit faire face aux niveaux régional et sous-régional, comme la crise économique et financière, la crise de l'énergie, la crise alimentaire, le chômage des jeunes, le changement climatique, les catastrophes naturelles, la pénurie d'eau, la désertification et la perte de biodiversité et d'écosystème. Il étudiera également les liens et interactions, positifs et négatifs entre ces différents défis. L'objectif est d'analyser comment relever ces défis et comment l'Afrique peut tirer parti des opportunités ainsi offertes pour faire avancer son programme de développement durable.

c) Présentation et examen du rapport africain sur une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté

Le représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) présentera le rapport portant sur le thème d'une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. L'accent sera mis sur les difficultés rencontrées pour passer à une économie verte et les opportunités offertes, en insistant particulièrement sur la croissance pour tous, la création d'emplois et l'élimination de la pauvreté. Le rôle des principaux biens et services environnementaux sera mis en exergue, en particulier l'agriculture et l'utilisation des terres, l'eau, les industries à base de biodiversité, la foresterie, les pêches et les ressources minérales. Le rôle du secteur manufacturier dans la transition vers une croissance verte sera également présenté, en accordant une attention spéciale à l'efficacité énergétique et aux sources d'énergie propre. L'exposé se conclura par un débat sur le rôle des pouvoirs publics pour faciliter une croissance verte, en particulier grâce à des dépenses ciblées, aux politiques commerciales, aux transferts de technologie et à la coopération internationale.

d) Présentation et examen du rapport africain sur les cadres institutionnels et stratégiques pour le développement durable et la gouvernance environnementale dans le monde

La CEA fera un exposé sur les conclusions de l'étude régionale sur les cadres institutionnels et stratégiques pour le développement durable en Afrique. L'exposé décrira l'avancement et la mise en place des cadres institutionnels, ainsi que l'élaboration et la mise en place des cadres stratégiques pour le développement durable aux niveaux régional, sous-régional, national et sous-national. Il abordera l'efficacité de ces cadres institutionnels et stratégiques pour répondre aux besoins de prise en compte équilibrée des trois piliers du développement durable et pour résoudre les problèmes d'équité entre les générations. L'exposé présentera des recommandations sur la voie à suivre pour renforcer les cadres institutionnels pour le développement durable aux niveaux régional, sous-régional et national. L'exposé mettra également en exergue les moyens de mise en œuvre, ainsi que les systèmes de gouvernance nécessaires pour améliorer l'efficacité des cadres institutionnels et stratégiques pour promouvoir le développement durable. Suite à cet exposé, le PNUE fera une présentation sur le renforcement du pilier environnemental du développement durable et sur la réalisation effective de la gestion internationale de l'environnement.

e) Présentation et examen du rapport ' Moyens de mise en œuvre : résorption des déficits';

La CEA fera un exposé à partir de plusieurs rapports, faisant la synthèse des principaux déficits de mise en œuvre, les défis et obstacles anciens et nouveaux et les mesures nécessaires pour accélérer les progrès afin de résorber les déficits de mise en œuvre, notamment par la fourniture de moyens d'exécution appropriés. L'exposé analysera les capacités techniques et technologiques, ainsi que les ressources financières nécessaires pour relever efficacement les défis du développement durable. Il évoquera l'ampleur des investissements et l'appui disponible/nécessaire, en tenant compte des principes de Rio concernant les responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. L'exposé s'efforcera de décrire le rôle des différents intervenants aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national pour résorber les déficits, et proposera des mesures concrètes à prendre pour améliorer la concrétisation des engagements de développement durable pris, notamment les conclusions de Rio+20.

Samedi 22 Octobre 2011

f) Déclaration commune des grands groupes

Au titre de ce point de l'ordre du jour, un représentant des grands groupes présentera une déclaration sur la position des grands groupes africains s'agissant des objectifs et des thèmes de la Conférence Rio+20.

g) Examen et adoption du projet de Déclaration consensuelle africaine pour Rio+20

Les membres du Comité seront saisis du projet de Déclaration consensuelle pour Rio+20 pour examen. Ils formuleront des observations à cet égard, qui seront dûment prises en compte. Le projet de déclaration sera adopté, étant entendu que les amendements convenus seront reportés dans le document final qui sera diffusé à tous les participants dès que possible après la réunion.

8. Présentation et adoption du rapport de la réunion

Les participants seront saisis, pour examen, du projet de rapport de la septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable. Ils formuleront des observations à cet égard, qui seront dûment prises en compte. Le rapport sera adopté, étant entendu que les amendements convenus seront reportés dans le document final qui sera diffusé à tous les participants dès que possible après la réunion.

9. Thème, dates et lieu de la huitième réunion du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable

Le secrétariat fera des propositions relatives au thème, aux dates et au lieu de la huitième session du Comité. Ce dernier examinera les propositions en vue d'un accord sur ces différents éléments.

10. Questions diverses

Les membres du Comité souhaiteront peut-être étudier d'autres questions qui pourraient avoir été portées à leur attention.

11. Clôture de la réunion

Les intervenants prévus au programme de la séance de clôture prendront la parole, puis le Président du Bureau de la septième session du Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable fera une allocution et prononcera la clôture de la réunion.